

# RELEVÉ DES DÉCISIONS DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2020

**Présents** : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Anita CORNU-CAILLAUD, Claire FOUNTAINE, Hélène LA SALMONIE, Brigitte VIAUD, Mrs : Gérard CARREAU, Paco DURANDEAU, Raymond GOHIER François GRIMMEISEN, Éric LIMOUZIN, Jean-Luc STAUB.

**Absents ou Excusés** : Mrs : José CERVERA, Roland DANO, Roland DESFORGES, Régis DUPERRIER

**Invités présents** : Mmes : Laurence FREMANTEAU, Annik GAILLOT, Aurélie LAGAILLARDE et Mr Gildas TREGOUET

## Ordre du Jour :

- Approbation du RDD du BE du 6 novembre 2019
- Retour sur l'entretien individuel des salariés de la LVNA
  - ° Politique salariale de la Ligue
- Fonctionnement du Pôle Espoirs et des PER pour 2020/2021
- Point d'étape sur la formation BPJEPS
- Bilan financier 2019
- Prévisionnel 2020
  - ° Validation des tarifs Ligue 2020
- Organisation de la journée du 15 février 2020 :
  - ° Présentation du Projet Fédéral de Nicolas HENARD
- Coupe Région Nouvelle-Aquitaine
- Questions diverses :
  - ° Renouvellement du poste vacant "élu Ligue"

La séance se tient en présence réelle à Talence. Elle est ouverte à 10h09.

---

Nous sommes 12 membres élus du BE, donc les décisions prises seront validées.

## **APPROBATION DU RDD DU 6 NOVEMBRE 2019 :**

### **DECISION 1**

**Concernant La Coupe de la Région Nouvelle-Aquitaine en épreuve retirable pour les sélections aux France, le BE demande à ce que le Règlement Sportif soit mis en adéquation avec la prise de décision du BE du 6 novembre.**

### **DECISION 2**

**Vote du RDD du 6 novembre à l'unanimité des présents.**

## **FONCTIONNEMENT DU POLE ESPOIRS POUR 2020 :**

La directive fédérale stipule que les ligues doivent candidater pour garder leur Pôle Espoir sur leur territoire. Dans la mise en forme technique la présence de la Directrice du Pôle devient de plus en plus importante.

### **DECISION 3**

**Le BE vote à l'unanimité la candidature pour garder notre Pôle Espoirs.**

#### **DECISION 4**

**En accord avec le Projet Sportif Fédéral et la poursuite de la mise en œuvre de la politique « Ligue » du développement de la pratique au cœur des bassins de navigation, au plus près des pratiquants les plus jeunes en particulier, issus des Ecoles Françaises de Voile ou des Sections Sportives des clubs, il est décidé :**

- **De ne plus assurer systématiquement la permanence d'entraînements le samedi pour les séries Optimists et BIC 293, permettant ainsi à ces sportifs de pouvoir retourner dans leur club d'origine, afin de garder du lien entre PER et Clubs.**
- **Permettre aux entraîneurs ainsi libérés (David et Gaël) d'organiser, selon un planning établi par la Commission Sportive Voile Légère, des animations sportives sur l'ensemble des bassins de navigation de notre ligue.**

#### **COUPE REGION NOUVELLE-AQUITAINE BANQUE POPULAIRE :**

Eric demande à ce que la proclamation des résultats du dimanche soir soit faite par chaque site (CVA, CVCL et CVPM). Par contre le repas se ferait le samedi soir en réunissant tous les coureurs en un seul lieu à Arcachon. La remise du titre de champion des clubs se fera à l'AG 2021.

#### **DECISION 6**

**Compte tenu du caractère local de circulation, le BE vote à titre exceptionnel :**

- **la proclamation des palmarès de la Coupe Régionale et des titres de champions de Ligue le dimanche 14 juin sur chaque site.**
- **La soirée conviviale du samedi 13 juin sera centralisée sur Arcachon.**
- **Les titres de champion des clubs seront décernés à l'AG 2021.**

#### **BILAN 2019 :**

#### **DECISION 7**

**Le BE vote le bilan 2019 à l'unanimité.**

#### **BUDGET PREVISIONNEL 2020 : Validation des tarifs Ligue 2020.**

Avant de rentrer dans les détails du prévisionnel, nous décidons des différents tarifs de la Ligue

- Cotisation club **pour 2020: 126€** minimum. (+2€ sur 2019)  
Coût par licence : **1,26€** par licence et **0,38€** par PVR. (+ 0,02€ par licence et 0,01 par PVR sur 2019).
- Stages sans hébergement: **17€** par jour et par stagiaire. (+1€ par jour et par stagiaire sur 2019).

#### **DECISION 8**

**Tous ces forfaits sont votés à l'unanimité.**

- Coût inscription aux régates de Ligue. Proposition : **9€** par jour et par concurrent maximum.

#### **DECISION 9**

**Le vote donne 3 voix pour, 4 contre et 3 abstentions. Donc le tarif reste à 8€ par jour et par coureur.**

- Tarif antenne PER et Pôle Espoir La Rochelle :  
**690€** au PER pour les coureurs de la Nouvelle-Aquitaine. (inchangé par rapport à 2019),  
**750€** au Pôle Espoir pour les coureurs de la Nouvelle-Aquitaine. (+ 60€).  
**1 500€** pour les coureurs hors Nouvelle-Aquitaine. (+200€).
- Mise à disposition d'un entraîneur de club pour encadrement Ligue: **150€** par jour.
- Forfait téléphonique inchangé à **217€/an**.
- IK toujours à **0,40€/km** et **0,45€/km** en traction remorque.  
Ces trois derniers tarifs restent sur le même palier qu'en 2019.
- Remboursement pour les élus, ou les salariés missionnés (hors encadrement stages et compétitions), **forfaits maximum** (mais remboursement au réel) **à partir de l'AG:**

Restauration : **25€** par repas.  
Hébergement + petit déjeuner : **90€**.  
Soit la journée complète à **140€**.

□ Place au parking CERH d'Arcachon à **partir de 2020 : 585€ et 590€ pour l'année 2021.**

### **DECISION 10**

**Le BE vote tous ces tarifs à l'unanimité.**

### **POINT ETAPE SUR LA FORMATION BPJEPS :**

Suite à la réunion d'informations du 28 janvier avec le CFA, les deux Christiane nous font le rapport des nouvelles dispositions :

Les contrats sont à remplir pour chaque formation tous les ans et 3 mois avant la formation.

- CFA et OPCO nous verseront 8 700€/stagiaires/an avec un suivi tous les 2 mois et paiement tous les 2 mois par contrat.

- Faire un bilan annuel par formation pour l'état.

- Faire faire la certification « Qualité » des organes de formation avant le 31/12/2020. Coût 2 500€. 7 critères et 32 indicateurs à respecter.

### **ORGANISATION DU 15 FEVRIER 2020 :**

A la demande du Président de la FFVoile qui sera présent :

- Présentation du projet fédéral de 10h à 12h

- Buffet de 12h à 14h (pris en charge par la Ligue)

- AGO de la LVNA de 14h à 17h.